[Demartot] FRC 4,100 [illegible]

Case
FRC
17264

ARGUMENTUM AD HOMINEM,

A L'AUTEUR

DU

DOMINE SALVUM FAC REGEM.

POUR répliquer, au goût de bien des gens, à cette indécente et scandaleuse brochure, il faudroit se servir des mêmes armes ; mais comme je rougirois d'employer le langage des tripôts (1) dans une circonstance aussi délicate, la raison et quelques gaités seront tout ce que j'opposerai à cette odieuse production : au reste, dussai-je jouer ma vie à PAIR OU NON, l'auteur ne me TRAVAILLERA pas à sa fantaisie, & comme un citoyen ne fait jamais qu'une fois LE GRAND SAUT DU TREMPLAIN, si j'y échoue, ce sera du moins pour la cause de l'honneur, et la tranquillité des honnêtes gens.

D'ABORD, employer l'anonyme pour annoncer

(1) L'auteur est, dit-on, un joueur ex-banquier du commerce.

THE NEWBERRY LIBRARY

ce que l'on traite de vérités, ne doit pas plus être en usage aujourd'hui, que de feindre une correspondance et profaner le nom d'amitié, à dessein d'informer le public que l'on va se déchaîner contre qui que ce soit : ce dernier procédé est d'autant plus affreux, qu'avec quelqu'esprit, de l'exaltation & sur-tout une prodigieuse envie de nuire, on trouvera des accolites soudoyés qui en imposeront avec de belles phrases aux gobe-mouches, lesquels iront de-là sonner le tocsin dans leurs familles, et perdre de réputation les personnages les plus respectables, dans l'esprit des sots qui croyent tout. D'ailleurs, que nous apprend de nouveau le DOMINE SALVUM, si connu des ennemis du bien public ?

RIEN qu'un assemblage monstrueux d'impostures répandues dans les groupes, huit jours avant qu'il ne parût lui-même : mais pour faire croire à des gens censés que monseigneur le duc d'Orléans est le moteur d'une soi-disante conspiration qui l'éloigne de la France, il seroit essentiel de prouver que ce prince n'avoit pas plus beau jour à se faire déclarer régent du royaume, à la révolution du 14 juillet, tems auquel l'anachie populaire se seroit cru le droit de tout entreprendre. Sans doute la juste popularité dont son Alteſſe jouit, l'auroit rendue assez clair-voyante, si telle odieuſe

envie lui fut venue de sacrifier l'opinion au desir de commander, pour saisir l'unique instant propice à l'ambition dont la noirceur de ses ennemis se plaît à l'accuser, mais lui prêter ce dessein à l'époque d'un accord parfait de notre bon roi, avec les représentans de la Nation ; mais prendre la date de son antipatriotisme, à celle d'une discussion insignifiante, à presque tous les égards, et seulement élevée en guise de bâton dans la roue constitutionnelle ; il faut autant d'impudence pour l'imaginer, que de bêtise à le croire. J'entens quelques bonnes gens, qui ajoutent foi au pour & au contre, à mesure que leurs oreilles en font frappées, me répliquer. . . . Si le prince est innocent, pourquoi la cour ne le justifie-t-elle pas ?.... Pourquoi M. le marquis de la Fayette ne rend-il pas public le désaveu du propos que des méchans lui font tenir, en ayant l'air de l'élever aux nues ? Pourquoi ? . . . . Parce que le roi s'est expliqué par l'organe de son ministre à l'assemblée nationale, en demandant un passe-port pour monseigneur le duc d'Orléans, et que le ministère a bien plus à cœur de s'occuper de la restauration de l'état, tant au dehors qu'au dedans, que de donner des éclaircissemens sur des pauvretés dont on ne cesseroit de l'accabler. Les bons administrateurs, les vrais patriotes ne répondent aux sarcasmes, que

leur laissent les vipères de la société que par leur conduite. Eh ! M. Necker n'en fût-il pas, sous ses glorieuses administrations, accablé journellement ? L'estime publique y a répondu pour lui.

QUANT à M. de la Fayette, aussi preux chevalier que bon général françois, peut-on imaginer qu'il donne dans des flagorneries mises en avant pour faire passer des horreurs contre un prince qu'il révère, et dont il connoît la popularité. Se justifier du propos qu'on lui prête, ce seroit supposer que les honnêtes citoyens l'ont cru capable de l'avoir tenu ; et monseigneur le duc d'Orléans eût-il été convaincu des atrocités qui lui sont imputées, le héros de l'Amérique eût respecté le sang des Bourbons, et n'eût jamais compromis sa loyauté par un terme flétrissant par-tout ailleurs que dans une tabagie, ou sur la face d'un plat écrivain ; il sera donc toujours inutile et même ridicule d'attendre du Général la moindre explication à ce sujet.

JE suis fâché de deux choses pour l'auteur du Pamphlet que je combats. C'est qu'il soit d'une province dont le patriotisme s'est toujours signalé, de la Bretagne, dit-on ; & qu'en voulant mépriser l'auteur de l'Ami du Peuple, il vise au même but par différens moyens.

M. MARAT a dévoilé de grandes vérités con-

cernant l'organisation des districts & de la municipalité (1).

Son dessein étoit, je n'en doute pas, que le public en conclût qu'il dénonçoit à juste titre les chefs de la municipalité : point du tout, il s'est trompé dans son calcul, en ayant le désagrément de voir que les bons citoyens ne lui tenoient pas compte des abus qu'il dévoiloit, dès qu'ils étoient accompagnés d'odieux sarcasmes contre les vertueux personnages qui président la commune.

Par une route contraire le DOMINE SALVUM est plein d'éloges en faveur des ministres, de MM. Bailli et de la Fayette, afin d'avoir occasion de dénigrer le Prince, ainsi que les personnages dont les talens l'offusquent ; de manière que les deux auteurs n'ont rien écrit de bien, qu'afin de jouir de la fatale douceur de dire encore plus de mal ; ô les belles âmes !

Quant à M. de Mirabeau, ce monstre d'élo

---

(1) Il ne falloit pas être bien fin cependant pour deviner que les plus forts poûmons, les phraseurs, les intriguans de toute espèce chercheroient à se glisser dans une commune, naissant de l'anarchie, et propice par conséquent à leurs intérêts : grâce au chaos un peu débrouillé, les choses et les individus ont bien changé, sans compter ce qui reste à faire.

quence et de nerf en tout, s'il veut prendre la peine de répondre au portrait que l'auteur fait de lui dans son pamphlet, je suis très-persuadé que le brûlant de sa plume aura bientôt détruit un barbouillage injurieux, où l'on ne reconnoît de mérite que par une imitation très-eloignée des tableaux caractéristiques dont le député patriote a embelli notre littérature.

Mais ce à quoi je vais répondre, c'est au discours que l'auteur lui prête à la cour, en voulant à toute force être ministre [il est question du duc d'Orléans]. Vous n'avez que des demi-preuves ; rien d'authentique contre lui, quelle audace ! Si M. de Mirabeau eût été dans le cas de s'exprimer ainsi par son intérêt à intimider le ministère, dites-nous, écrivain forcené, quelles sont vos preuves, à vous, pour annoncer comme des vérités, ce dont les gens les plus intéressés n'auroient que des sémi-preuves ?.. Lâche Zoïle ! vous prétendez donc avec un peu de jargon, quelque chaleur et la facilité d'impunément tout dire, en imposer aux ames honnêtes ? Vous vous imaginez, malgré l'extrême bonté du roi, la cruelle anxiété du gouvernement, les différens partis tour-à-tour primans dans l'Assemblée, le besoin des finances &c... vous croyez, dis-je, leurer le public avec des impostures artificieuse-

ment dites à l'oreille, et répandues ensuite par votre fœtide plume ? Non, M. le Breton, perſonne ne vous croit. Le Duc d'Orléans coupable eût été apréhendé, l'intérêt de la nation l'exigeoit, et si le roi, pour sauver son peuple, n'a pas craint d'exposer deux fois sa personne à travers une forêt de bayonnettes dont quelques unes étoient en des mains capables de tous les crimes, persuadez-vous qu'en dépit de son affection pour les princes de son sang, le Duc d'Orleans eut été arrêté par son ordre, puisque le salut de l'état l'exigeoit..... LES MINISTRE ONT TREMBLÉ, ajoutez-vous : menteur exécrable ! vous ſeul deviez pâlir en traçant ce tissu d'horreur.... petit Erostrate ! qui comptez à la célébrité en vous échauffaudant sur un tas d'absurdités.... apprenez de moi, que l'on peut avec des MARTINGALLES (et c'eſt ce qui est arrivé à l'auteur) gagner au trente - et - un 50000 écus et les reperdre sans offenser personne ; mais, quand d'après cette sottise, il ne reste d'autre ressource qu'un talent auſſi dangereux que le vôtre, on court les risques d'une proscription générale.

JE ne parle point des autres personnages conspués dans cette infâme rapsodie, qui feroit regretter la liberté de la presse, s'il n'étoit pas reconnu par les bons esprits, que plus elle aura d'extension, et plutôt en seront écrasés les écrits de cette espèce.

Il y a trois ans que semblable ouvrage eût produit un effet dangéreux parmi les parisiens. Grace à la multiplicité de ceux qui lui ressemblent, tous tombent aussi-tôt qu'ils paroissent ; les frippons seuls en tirent parti au dépens des imbéciles. J'abandonne à M. de la Clos le soin de chercher à son retour le peintre barbouilleur qui l'a si bien défiguré aux yeux de la société : gare, si jamais ce Monsieur tombe sous sa main, qu'il ne lui imprime sur le dos des caractères moins plaisans que ceux qu'il prête au séducteur Valmont, en lui faisant empaumer la préfidente de Tourvel, avec une lettre écrite sur le dos de Julie.

Il ne manquoit plus à cette plume infernale que d'accuser M. de Mirabeau d'avoir fait arrêter le prince à Boulogne. Les fêtes que les citoyens de cette ville ont adressée au digne rejetton de Henri, pendant son séjour parmi eux, sont la réponse à toutes les miſérables invectives dont fourmille cette indigne productiou. La sottise, jalouse, avoit bien embouché sa trompette à nos Tissotins modernes, pour nier que M. de Mirabeau fût l'auteur des ouvrages sous son nom ; mais personne n'avoit eu l'audace de l'écrire ; heureusement que cette platitude est la moins offenſante des personnalités DU DOMINE SALVUM.

Combien il est affreux de voir en tête d'un

ouvrage infâme, quatre paroles aussi belles..... quelles sont profondément gravées dans le cœur des vrais françois ! DOMINE SALVUM FAC REGEM ! ah ! ne les proférez jamais, cœurs gangrenés ! ames superbes ! qui ayant sacrifié vos fortunes à votre orgueil, mettez le comble à votre audace, en accusant le prince le plus populaire du crime dont vous desiriez vous souiller ! Ces sublimes paroles se corrompoient dans votre bouche.

Répondons encore avant de terminer ma réplique, à une assertion de l'écrit que je démasque. Il y est dit que Monseigneur le duc d'Orléans n'a dépensé que trois millions pour sa cabale depuis un mois, tems auquel fut agité l'article des prétentions à la couronne. Pour un prince à qui personne ne refuse de la perspicacité, c'est s'y prendre bien tard ; car chacun sait que long-tems avant les états-généraux, des sommes énormes ont été prodiguées pour les empêcher de se dissoudre ; &, ce seroit sortir bien mal-à-propos de l'apathie, qu'on reproche au duc d'Orléans, que de venir en sous-œuvre s'opposer aux sublimes opérations de tant de gens d'esprits qui avoient pris les devans. Si l'on veut tromper le public, qu'on lui offre du moins des probabilités. Et c'est ce que je vais tacher de faire, non pour le décevoir, mais relativement aux sommes dispersés.

QUELQU'UN me disoit un jour qu'il seroit à desirer que l'on eût la liste des ennemis de l'état... Eh.... lisez l'almanac royal, lui répliquai-je ; aux exceptions près, leurs noms & demeures y sont. Et quand aux trésors épuisés à la propagation des maux publics, il ne faut qu'ouvrir les yeux pour en avoir la preuve.

JAMAIS le commerce, les arts, les talents ne furent plus délaissés : jamais Paris n'a renfermé dans son sein plus de mauvais sujets, & jamais on ne parla moins de vols et de brigandages particuliers. Il faut cependant que les intrigans, les fripons & les fainéans vivent, plus de cinquante mille malheureux ont remplacé les grands qui ont délaissé la capatitale. Où prendre de quoi subsister à tant d'intrus ? Dans la poche des riches intéressés au mal général, à la contre-révolution, et qui désespérés de n'avoir point réussi, croyent se disculper de leur tort en rejettant sur un prince ami du peuple tout l'odieux de leur conspiration. Il ne faut qu'un peu de raison pour goûter la force de celle-ci.

AH ! comme il seront attrapés, ces messieurs, qui au lieu de venir au secours du gouvernement, ont employé leurs fonds à la chimère de ramener les choses au même état où la déprédation les avoit portées ! graces leur soient rendues, tant de résistance de leur part a accéléré notre cons-

titution, qui par la bonté du cœur français n'auroit pu devenir ce qu'elle sera bientôt, qu'après un laps de deux cents ans. Et ceux qui d'ailleurs ayant des vertus, n'ont que les préjugés de l'habitude et des jouissances à combattre! Combien ils gémiront de ne s'être point distingués par leur patriotisme, en portant aux différens emprunts les sommes qu'ils ont employées à en détruire le complément. Je plains ces derniers, car j'en connois qui, revenus actuellement de leur erreur, maudissent le fatal entêtement d'avoir voulu combattre une vérité démontrée de tous temps. C'eſt qu'une révolution faite dans les esprits, nulle puissance sur la terre n'en peut arrêter les effets sur les corps.

AINSI donc, ennemis de l'état! soudoyez les faiseurs des libelles, refusez de porter aux emprunts, enfouissez vos trésors : faites passer notre argent à l'étranger; déguisez vos revenus : célez votre argenterie : soyez enfin assez mauvais français pour ne pas croire aux vertus patriotiques, n'importe? la révolution est faite, la dette publique s'aquittera, notre exemple sera suivi de nos voisins; leurs antipatriotes nous rapporteront les sommes que les nôtres y ont exportés, le commerce et les arts refleuriront, et l'état jouira, malgré vous et vos soudoyés en tout genre, de cette félicité, qu'avec plus de bonne foi de votre part,

160

nous aurions dû voir éclore des intentions de notre auguste monarque.

Le prince, ami du peuple, que j'ose ici défendre, reparoîtra bientôt avec la flatteuse négociation dont il s'est chargé pour le bonheur commun : alors nos beaux phraseurs, nos espions décorés par l'intrigue, mais qui n'ont pu, ainsi que tant d'autres, se fourrer dans la Garde Nationale, seront obligés malgré eux de faire pate de velours..... Alors les si, les mais, les quand, les pourquoi cesseront.... Parce que la masse générale fera un mouvement par l'heureuse rotation des intérêts divers, parce que tout citoyen n'y dépendra que des loix, parce que le vice y sera puni, et les vertus recompensées, et que la meilleure route, que les méchans ayent à prendre désormais, c'est de tirer un parti le plus honnête possible des talens que la nature leur aura accordé; le plus triste métier sur-tout sera celui de libellistes; aussi conseillai-je à celui que je viens de chapîtrer, d'employer sa plume à un meilleur office.... car on a beau braver la lanterne, si l'on ne se nomme pas dans toutes les actions de sa vie, on décèle certaine frayeur; et comme rien que le crime ne doit faire trembler l'honnête homme et que je me pique de l'être, je me signe,

DÉMAILLOT.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Giroüard, Rue du Bouloi N°. 28.